ASSEMBLÉE de l'UNION - 14 novembre 2015 – METZ

Théologie de la migration,
quelques éléments de compréhension de la situation en Grèce

Le Métropolite Emmanuel, de France
Metz, le 14 novembre 2015

Monsieur Christian Albecker, Président de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine,
Madame la pasteure Natacha Cros-Ancey
M. Jean Wendenbaum,
Mesdames et Messieurs,
Chers frères et sœurs en Christ,

Avant toute chose, je tiens à remercier les organisateurs de m'avoir convié à l'Assemblée de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine. Soyez certains que je suis honoré d'être aujourd'hui parmi vous.

Le thème que les organisateurs de cette Assemblée m'ont proposé consiste à interroger théologiquement et pratiquement la question de l'immigration, où devrais-je dire la question de la migration. L'Église orthodoxe ne possède pas, à proprement parler, une théologie de la migration pour la simple raison que les subdivisions académiques (christologie, pneumatologie, anthropologie) ne sont que des axes d'approche de ce que saint Grégoire le Théologien, au 4e siècle, qualifiait de Théologie avec un grand « T », à savoir le mystère de la Sainte Trinité, comme mystère de Dieu. Par mystère il ne faut pas entendre ce que l'on ne connaît pas, mais les conditions de l'au-delà de la connaissance et de la compréhension, un apophatisme théologique se muant en action de grâce et glorification.

Cela étant dit, la migration entendue comme « exil » est un lieu théologique particulièrement important de la spiritualité chrétienne, et notamment monastique. Cette dernière va jusqu'à considérer l'existence même de l'humanité croyante comme une vie d'exil, car tous les baptisés sont des citoyens du Royaume de Dieu. Cette démarche spirituelle, qui apparaît très clairement dans des ouvrages très anciens de la littérature patristique comme saint Jean Climaque, au 7e siècle, est assimilée, lorsqu'elle est volontaire, à une démarche vertueuse : « L'exil volontaire, c'est l'abandon sans retour de tout ce qui, dans notre patrie, nous empêche d'atteindre le but de la piété… L'exil volontaire est la séparation de tout chose pour rendre notre pensée inséparable de Dieu » (III, 1-3). D'ailleurs, l'enseignement biblique sur l'exil est particulièrement évocateur du destin tragique de l'humanité, expulsé du jardin d'Éden. Mais cette humanité peccamineuse continue à être porteuse d'une nostalgie en tension constante dans la vie de l'Église entre le Paradis de nos ancêtres Adam et Ève et le Royaume à venir de l'humanité rachetée.

L'exil est donc moins important que le séjour, le cheminement dont il est l'expression. D'Abram quittant le pays des Chaldéens, en passant par l'esclavage égyptien, l'exode de quarante années dans le désert avant l'entrée dans la terre promise, jusqu'à Babylone, toutes ces étapes de l'histoire biblique agissent comme autant de figures utilisées comme des exemples symboliques du pèlerinage cathartique que représente le déracinement du peuple d'Israël. La vie chrétienne est en soi un

pèlerinage dans le temps. La métaphore du voyage et du cheminement est d'ailleurs largement reprise par des auteurs comme Clément de Rome ou encore dans *l'Épître à Diognète* dans laquelle nous pouvons lire : « Car les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par le langage, ni par les vêtements… Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous les devoirs de citoyens, et supportent toutes les charges comme des étrangers… En un mot, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. » (5, 1-6, 1)

L'eschatologie est donc la clé d'une théologie de la migration. Il ne s'agit pas uniquement du but au bout d'un cheminement linéaire, c'est en même temps l'ici et le maintenant de la fulgurance du Royaume de Dieu dans nos vies. Je le disais un peu plus tôt, les chrétiens sont nostalgiques de leur futur et non pas de leur passée.

Mais tout exil n'est pas volontaire, toute migration n'est pas voulue. Ce qui vaut pour l'exil volontaire appelle d'autres considérations lorsqu'il en va de la dignité de la personne poussée sur le chemin de l'abandon. Il ne peut donc y avoir de théologie de la migration sans vertu de l'hospitalité. Cette caractéristique a défini l'existence des premières communautés chrétiennes et demeure jusqu'à nos jours une priorité dans les valeurs du monachisme authentique. Nous devons retrouver cet esprit des premiers chrétiens qui étaient frappés par une charité et une hospitalité débordante, au moment de l'accueil des étrangers ainsi que tout au long de leur séjour. La Bible est d'ailleurs jalonnée de figures manifestant l'importance de l'accueil. D'Abraham ou Bon Samaritain, l'Écriture sainte nous pousse à nous identifier à l'étranger. En Deutéronome 10,19 nous lisons : « Aimez l'étranger, car au pays d'Égypte vous fûtes des étrangers ». L'Écriture sainte nous pousse à identifier le Christ à l'étranger : « Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez recueilli. » (Mt 25, 35) Saint Paul lui-même, dans son Épître aux Éphésiens n'écrit-il pas : « Et c'est grâce à lui (le Christ) que les uns et les autres, dans un seul Esprit, nous avons l'accès auprès du Père. Ainsi, vous n'êtes plus des étrangers, ni des émigrés ; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la famille de Dieu » (Eph. 2, 18-19) Le Patriarche œcuménique Bartholomée écrit d'ailleurs à ce propos : « Si nous nous identifions avec chaque étranger, si nous nous identifions complètement avec chaque immigrant et réfugié, alors nous accueillerons chaque personne sans inhibition ou suspicion. C'est pourquoi un écrit anonyme du 2e siècle, l'*Épître à Diognète*, souligne que les chrétiens, tout en cherchant le Royaume, se sentent chez eux où qu'ils se trouvent. »

Vous le savez certainement, les questions migratoires sont d'une extrême importance pour l'Orthodoxie dans la mesure où son visage mondial a été conditionné par les bouleversements qui ont traversé la planète tout au long du 20e siècle. De la Révolution communiste en Russie, en 1917, jetant sur les routes de l'exil des centaines de milliers de personnes, à l'échange des populations entre la Grèce et la Turquie en 1923, jusqu'à la fuite des chrétiens d'Orient aujourd'hui, l'Orthodoxie a été extrêmement affectée par l'exil, le déracinement. Mais elle a aussi su trouver la force nécessaire pour penser religieusement les conditions de son autopréservation liant le difficile équilibre entre intégration et sauvegarde de son identité d'origine. Aussi, est-ce dans le cadre de sa Diaspora, de sa dispersion au sens judaïque du terme, qu'elle a trouvé le courage spirituel de continuer à exister.

Mesdames et Messieurs,

Après ce bref aperçu théologique, il me revient de réfléchir à la situation extrêmement préoccupante que connaissent aujourd'hui l'Union européenne en général et la Grèce en particulier. Cette crise possède une dimension humanitaire incontestable, mais elle est aussi stratégique en raison de sa dimension sans précédent. D'ailleurs, les experts des questions migratoires estiment que la montée en puissance des flux n'a pas encore atteint son paroxysme. En effet, tant que la situation géopolitique du Proche-Orient, et en particulier de la Syrie, ne sera pas normalisée, il est impossible d'envisager un quelconque ralentissement. Vous le savez tout aussi bien que moi, le foyer d'instabilité politique ne se trouve pas qu'en Syrie, rayonne plus largement dans la région et touche à la fois des populations afghanes, iraquiennes, somaliennes et soudanaises. L'onde de choc de la crise politique et des violences qui en résultent génère des frémissements jusqu'au Pakistan ou encore au Bangladesh. De même, le chaos dans la Corne de l'Afrique, l'instabilité et les fréquentes guerres civiles, sans parler de la montée du terrorisme et de l'intégrisme, notamment au Sahel, ainsi que la désertification galopante de la région et le manque de développement économique constituent le terreau favorable à une déstabilisation globale partant des frontières de la Turquie jusqu'à celles du Maghreb.

La question migratoire à laquelle doit faire face l'Europe est avant tout géopolitique. Elle est géopolitique quant à l'origine des flux migratoires et elle est géopolitique quant au traitement des personnes cherchant refuge sur notre continent. La fuite en avant d'un nombre exceptionnellement élevé de réfugiés et de migrants convergent vers les frontières extérieures de l'Europe, notamment en Méditerranée orientale et en mer Égée. La Grèce et Chypre, dans une moindre mesure, tous deux pays membres de l'UE, sont à la fois les limites et les portes d'accès orientales de l'Europe. Il convient aussi de mentionner la route tracée illégalement entre le nord de l'Afrique, à partir des côtes libyennes vers l'Italie du Sud. Mais il semblerait que le contrôle de cette portion de la *Mare Nostrum* soit mieux sécurisée.

L'attention des pouvoirs publics européens s'est focalisée depuis des mois déjà sur la route orientale des migrants qui passe par la Turquie anatolienne en direction des îles grecques de la mer Égée, puis via la Grèce continentale traverse l'Ancienne République yougoslave de Macédoine et la Serbie, en direction de l'Allemagne et de l'Europe du nord. La Hongrie, la Croatie, ainsi que la Slovénie sont elles aussi impactées.

S'agissant plus spécifiquement de la Grèce, en raison de son ancrage géographique et de la large dispersion de son chapelet d'îles, ce pays est directement affecté par la crise migratoire au point que l'on a recensé depuis le début de l'année 2015 l'entrée de plus d'un demi-million de personnes. 75 % d'entre elles possèdent un profile réfugié, répondant aux critères leur permettant de déposer une demande d'asile. De fait, peu nombreux sont ceux qui déposent une telle demande lorsqu'ils atteignent la frontière grecque. Parce que la Grèce n'est qu'un pays de transit dans leur long voyage vers l'Europe du Nord, les demandes d'asile sont rares au profit de demandes de documents légaux autorisant des séjours temporaires. La Grèce, à cet égard, ne peut les contraindre à demander le statut de réfugié contre leur gré.

Jusqu'à présent, l'UE a essayé de prendre des mesures très pratiques, par notamment l'installation de *hotspots*, c'est-à-dire centre d'accueil et de sélection, permettant la relocalisation des immigrés vers d'autres États de l'UE. Un premier centre a été créé en octobre de cette année sur l'île de Lesbos. Or,

ces relocalisations sont conditionnées par le lancement d'une procédure d'asile. Nous savons qu'il existe de réelles difficultés, économiques tout comme idéologique, pour nombre de pays de l'Union d'accepter ces relocalisations selon une distribution équitable entre les États membres.

Mais l'échelle de la crise migratoire est tout à fait impressionnante. À titre comparatif, le nombre de migrants entrés illégalement dans l'UE en 2009 était de 104 000. En 2015, l'agence Frontex a recensé pas moins de 800 000 entrées et l'année n'est pas encore terminée. Au vu de ces données, une réponse collective est indispensable. Par collective, je n'entends pas uniquement au sein des pays de l'UE, mais aussi à l'intérieur des États. La société civile doit s'engager pour permettre une meilleure intégration des personnes nouvellement arrivées. Car j'ose croire que l'Europe, continent des droits de l'homme, s'il n'en faut, doit ici tenir un rôle historique. Comme j'ai pu le dire à l'occasion de l'Assemblée plénière des Évêques de France, à Lourdes, il y a quelques semaines, l'histoire nous montre que l'Europe a toujours su trouver les ressources structurelles et compassionnelles pour accueillir les migrants venus trouver refuge sur notre continent afin de s'assurer paix et sécurité. L'Europe, c'est donc l'intelligence du cœur.

Je voudrais aussi souligner devant vous aujourd'hui l'incroyable action de l'Église orthodoxe de Grèce dans le service aux migrants, notamment au travers de son organe caritatif, appelé *Apostoli*. Cette dernière organise la distribution de dizaines de milliers de repas quotidiennement. Son action intervient au soutien à celle des pouvoirs publics, tout en développant un ensemble de synergies internationales, en particulier sur le plan œcuménique, avec principalement le Conseil Œcuménique des Églises.

Mesdames et Messieurs,

La crise migratoire est complexe tant par ses causes que par les moyens à mettre en œuvre afin d'accueillir ces personnes les plus vulnérables. Je vous l'ai dit, je crois foncièrement en l'intelligence de cœur de l'Europe pour développer une aide efficace. Mais la responsabilité ne peut venir que des pouvoirs publics. D'ailleurs, dans le cas de la Grèce, il n'a échappé à personne que la grave crise économique qui touche le pays depuis plusieurs années déjà accentue la nécessité d'une réponse collective.

C'est d'ailleurs ce que nous avons essayé de porter sur le plan œcuménique en nous réunissant avec les principaux responsables d'Églises en Europe et en lien avec le Conseil œcuménique des Églises, à Munich le 29 octobre 2015. Nous avons collectivement appelé l'Europe à renforcer sa solidarité. La déclaration publiée à l'issue de la rencontre est sans appel : « Aujourd'hui, les pays d'Europe sont confrontés à la pire crise de réfugiés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Cependant, la compassion et l'action semblent tragiquement insuffisantes face aux besoins urgents de la situation… Aujourd'hui, l'Europe – tant occidentale qu'orientale – est testée sur la force de son engagement en faveur de la dignité et des droits de l'homme. Il s'agit d'un test à la fois pour nos valeurs humaines, mais aussi pour l'héritage du christianisme. » L'engagement œcuménique est donc nécessaire, pour ne pas dire indispensable.

Je ne puis terminer cette modeste allocution qu'en citant une nouvelle fois le Christ dans son Évangile : « Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez recueilli. » (Mt 25, 35).